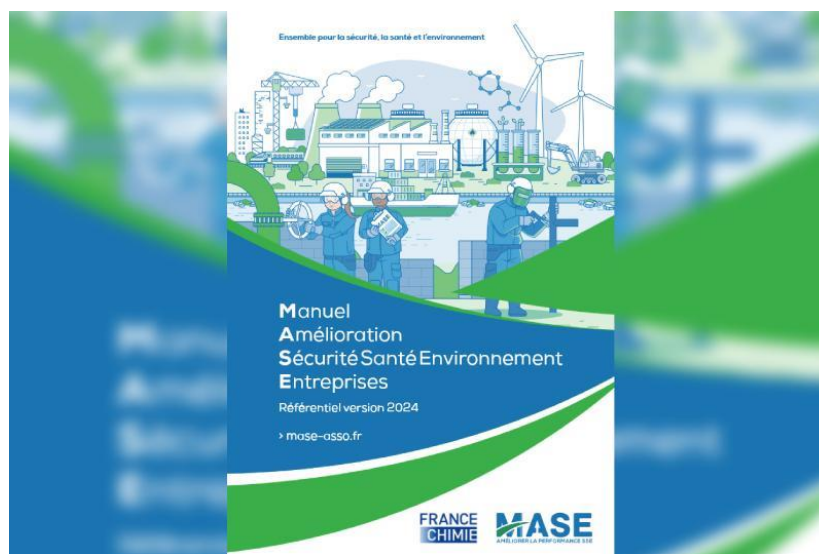


NOUVELLE VERSION DU REFERENTIEL MASE



En 2014, le Système Commun Mase/France Chimie publiait la dernière version de son référentiel. Déjà profondément refondu pour mieux prendre en compte la santé et l'environnement et intégrer pour la première fois la notion de culture SSE dans son évaluation – il était nécessaire de le faire évoluer. Ainsi, après 10 ans de bons et loyaux services, sa nouvelle version est désormais disponible. Si certaines choses ne changent pas (maintien des 5 axes avec les principales thématiques déjà présentes dans la version 2014, cotation à 5000 points en audit initial et 6000 audits de renouvellement...), la mouture 2024 contient quelques nouveautés importantes :

- Renforcement des cotations des axes 3 et 4 afin de valoriser les questions « terrain » (axe 1 : 900 points – axe 2 : 800 points – axe 3 : 1300 points – axe 4 : 1100 points – axe 5 : 900 points),
- Mise en gras des exigences incontournables,
- Renforcement et rééquilibrage des questions santé et environnement,
- Introduction des facteurs organisationnels et humains (FOH),
- Intégration de la « mise au travail » (parfois appelée « préjob briefing » chez les adhérents).

Dans un premier temps, de septembre à décembre de l'année dernière, le référentiel version 2024 n'étant pas encore auditable, les audits se sont déroulés uniquement sur la version 2014. Depuis janvier de cette année et jusqu'en décembre 2025, les entreprises ont le choix du référentiel sur lequel elles se font auditer (version 2014 ou 2024). En revanche, à compter du 1er janvier 2026, les audits se dérouleront uniquement sur la version 2024.

- Pour en savoir plus : <https://mase-asso.fr>

Source : Protection Individuelle et Collective - Décembre 2024